

Le Havre



Communiqué de Presse

Le Havre, le 7 avril 2008

Survolez et découvrez autrement les environs du Havre !

Les vols en montgolfière permettent de voler à un mètre de hauteur et frôler les cimes des arbres ou le lit des rivières, comme à plus de 1 000 mètres d'altitude pour avoir une vue d'ensemble des paysages, contrairement aux autres moyens de transport aérien qui n'ont pas de telles amplitudes. Chaque vol est unique et l'altitude du vol dépend aussi des conditions météorologiques. **Les vols se pratiquent donc toujours à l'aube** (une demi-heure à une heure après le lever du soleil) **ou le soir** (deux heures avant le coucher du soleil) pour des raisons de stabilité de l'air, d'une température extérieure pas trop élevée, ainsi que des vents faibles.

Le vol dure une heure, mais il faut prévoir **3 heures de prestation** en tout comprenant :

- la mise en œuvre de la montgolfière, (accueil, consignes aux passagers, préparation du matériel)
- le vol et l'atterrissage,
- le rangement du ballon,
- le chaleureux toast des aéroliers,
- enfin, le pilote vous remettra votre certificat d'ascension.

Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Havre, acheminement aller-retour jusqu'au point de décollage (variant en fonction des conditions météorologiques).

Informations pratiques : réservation obligatoire 1 semaine à l'avance, vol pour 4 passagers par nacelle, enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un adulte.